

## LES CONSEQUENCES DE LA REFORME SUR LE COLLEGE ...

Les représentants des personnels enseignant-e-s du collège ... vous invitent à lire ce document expliquant leur désaccord avec les annonces ministérielles pour la rentrée 2024 :

1. Les élèves de 6ème ont définitivement perdu une heure de cours hebdomadaire passant de 26 heures hebdomadaires actuellement à 25 heures à la rentrée 2024, la suppression de l'heure de technologie étant définitive. Cela implique que le collège supprime un poste de technologie cette année.

2. Sur le sujet des groupes de niveau, nous refusons le principe : cette méthode a déjà été testée par le passé et n'a pas fait ses preuves, et toutes les études montrent que c'est bien l'hétérogénéité des classes qui fait progresser les élèves.

2. De plus, nous sommes particulièrement inquiets de l'impact psychologique négatif de ce placement, durable, par groupes de niveau, sur les élèves : nos adolescents sont en pleine période de construction de l'estime de soi, quelle image d'eux et de leur progrès possibles l'institution leur renvoie-t-elle ?

3. Par ailleurs, il n'y a pas de moyens financiers supplémentaires pour mettre en place ces groupes (en sixième, particulièrement, en cinquième, 8h seulement sont allouées). Cela signifie que, pour pouvoir mettre en place ces groupes, nous allons piocher dans les heures de marge de l'établissement, ce qui implique nécessairement de supprimer des dispositifs existants alimentés par ces heures de marge. Comment choisir équitablement parmi les co-enseignements en maths, en français, en histoire ? Et en EPS, la natation et l'escalade ? les dédoublements en sciences ? l'Enseignement Intégré des Sciences et Techniques ? les interventions en ULIS ? le dispositif Tutorat d'aide aux élèves en difficultés ? *Notre direction souhaite maintenir la bilangue, les options LCE, LCA et la chorale, car liées à notre projet d'établissement, mais nos heures de marge ne suffisent pas pour rémunérer tous les autres dispositifs existants.*

4. L'une des conséquences directes du travail en groupes de niveaux en français et en mathématiques est que les professeurs de ces matières n'auront plus les élèves de 6ème et 5ème en groupe-classe.

Donc ils ne pourront donc plus être professeur-e-s principaux sur ces niveaux.

Ils ne pourront plus non plus mener de projet en groupe-classe sur ces niveaux.

5, Par ailleurs, dans les annonces ministérielles, il est dit qu'un élève pourra changer de groupe en cours d'année. Les cours devront donc être placés en barrette, c'est à dire en même temps.

Il sera par conséquent impossible de déplacer ces heures en cas d'absence de l'un des enseignants de français ou de mathématiques, car les groupes de niveaux sont différents des groupes-classe

De même, seuls des professeurs de français ou de mathématiques pourront remplacer ces heures, mais en exceptant les professeur-e-s déjà engagé-e-s dans la barrette des groupes. Dans nos équipes, il ne restera donc que 3 à 4 enseignant-e-s disponibles aux maximum en français comme en mathématiques, en admettant que ces derniers n'aient pas eux-mêmes cours sur ces heures. Ainsi le remplacement sur ces heures sera difficilement possible.

6, En outre ces dédoublements vont nécessiter plus de professeur-e-s de français et mathématiques. Or on peut se questionner sur la faisabilité à avoir plus de professeur-e-s dans ces matières quand, comme dans notre collège cette année, on connaît déjà les difficultés de remplacement dans ces matières.

7. L'alignement en barrettes sur 9h de l'emploi du temps des élèves en sixième, 8h en cinquième (en plus des barrettes déjà existantes) va créer de fortes contraintes au niveau de la confection des emplois du temps.

Pour les élèves, cela aura notamment des répercussions sur la pause méridienne et en particulier, la possibilité pour elles et eux de s'inscrire à des dispositifs d'aide comme Devoirs Faits et Tutorat ou à des ateliers (AS, chorale,...) pour ce qui sera maintenu. Pour les enseignants, les alignements impacteront nécessairement et lourdement les vœux d'emploi du temps.

8. Par ailleurs, le travail par groupes alignés, en français et mathématiques, va réclamer une progression commune à construire (puisque les élèves pourront passer d'un groupe à l'autre). En français, cela pose le problème matériel de l'utilisation des livres en série : il va falloir faire acheter des livres aux élèves, (6 oeuvres intégrales par niveau selon les programmes officiels) car actuellement les professeurs de français s'arrangent pour pouvoir faire tourner les ouvrages sur l'année, ce qui ne sera plus possible avec une progression commune.

9. Étant donné que la constitution des classes sera doublée par la constitution en groupes de niveaux, il sera très compliqué de pouvoir effectuer des changements de classe en cours d'année, un élève ne pouvant pas être placé dans une autre classe que celle de la barrette des groupes de niveaux. Or dans certains cas ces changements sont tout à fait légitimes, et seront donc fortement contraints.

10. Quant aux annonces concernant l'instruction civique, l'histoire des arts ou le théâtre, sachez qu'aucun moyen supplémentaire n'a été donné pour les mettre en œuvre, aussi elles ne peuvent pas, en l'état, être appliquées.

**Pour toutes ces raisons nous ne sommes pas d'accord avec cette réforme contre laquelle nous nous positionnerons donc défavorablement au CA via une motion explicative. Aussi nous vous demandons de vous positionner sur le sondage associé à ce document pour faire remonter au CA le pourcentage de collègues soutenant cette motion.**